

# EN DIRECT avec les



## Sommaire

Les unions locales au cœur de la réalisation de l'objectif du 43<sup>e</sup> Congrès : « Modifier radicalement les forces de la C.G.T. »

- Terminer 89 avec un plus
- Remettre les F.N.I. 90 à tous les adhérents 89, pour la fin du mois de janvier
- L'Adresse du 43<sup>e</sup> Congrès, un outil pour engager en grand et « tambour battant » la campagne de la syndicalisation

Les rendez-vous d'U.L., lieux de convergence des efforts de tous

La V.O. Impôts, temps fort pour la mise en œuvre du 43<sup>e</sup> Congrès

Les congrès d'U.L. et de syndicats, moyens de rendre chaque syndiqué acteur

Élections professionnelles : une attention à ne pas relâcher

La syndicalisation des travailleurs précaires prise à bras le corps par l'U.D. du Loir-et-Cher et ses unions locales



# **Les Unions locales au cœur de la réalisation de l'objectif du 43<sup>e</sup> Congrès : "Modifier radicalement les forces de la C.G.T."**

*L'enjeu est de taille ! L'élargissement des luttes passe obligatoirement par un nombre plus important de syndiqués, jouant pleinement leur rôle. Les luttes toutes récentes telles que Peugeot, les Finances et bien d'autres confirment la justesse de cette analyse du 43<sup>e</sup> Congrès qui a décidé « que durant tout le mandat qu'il ouvre jusqu'au congrès suivant, la C.G.T. tout entière, dans toutes ses composantes, a pour tâche vitale, quelles que soient les circonstances, d'entreprendre et de mener à bien la remontée sensible de ses forces organisées en effectifs, en implantations et la qualité de la vie syndicale ».*

EXTRAITS DE LA RÉOLUTION DU 43<sup>e</sup> CONGRÈS SUR LA SYNDICALISATION

La décision du 43<sup>e</sup> Congrès de parvenir à une modification radicale des forces de la C.G.T. engage tout le potentiel militant de l'U.L., en coopération avec les professions et l'U.D.

Nous le savons, rien ne se fera spontanément.

Avec la force de conviction indispensable pour atteindre un tel objectif, il faut poser massivement la question de l'adhésion et prendre ensemble des initiatives tous azimuts, en lien avec une activité revendicative soutenue.

Dans une des unions, U.L., U.D. et Fédérations, 1989 sera l'année de la progression réelle des forces de la C.G.T. Pourquoi l'effort d'un nombre grandissant d'organisations de la C.G.T. serait-il compromis par ceux qui n'en font pas ?

La situation et les potentialités qu'elle recèle est la même pour tous.

Ce qui est possible dans un syndicat l'est dans l'autre.

## **1. Terminer l'année 1989 avec un plus est encore possible**

Oui, partout faire l'effort qui convient pour parvenir aux 100 % de F.N.I. 89 payés et réglés, cela suppose pour chaque Union locale de :

- connaître avec précision pour chaque base organisée l'état du placement des F.N.I. par rapport à l'année dernière;
- connaître le rôle joué par chaque syndicat et section syndicale dans la campagne d'adhésions (ceux qui en ont fait, ceux qui n'en ont pas fait);
- d'intervenir sur le terrain pour aider la direction syndicale à modifier positivement la situation.

Tout ce qui va être fait dans ce sens va créer les conditions pour modifier le rapport des forces dans les entreprises et sur la localité, et pour engager la remise du F.N.I. 90.

## **2. Remettre le F.N.I. 90 à tous les adhérents 89 pour la fin du mois de janvier**

Irréaliste cet objectif ? Absolument pas !

Des syndicats ont déjà cette pratique et cela ne leur a pas demandé un effort surhumain.

Nous ne manquons pas d'exemples positifs qui donnent une dynamique à l'activité syndicale sur le lieu

de travail, placent tous ces syndicats en situation de renforcer et valoriser le syndiqué en allant le voir dès le début de l'année.

Mais poussons plus loin notre réflexion. Est-ce impossible de remettre en un mois, un mois et demi, le F.N.I. à 10, 15, 30, 50 adhérents ? Qui peut prétendre en se répartissant les syndiqués entre tous les militants que le « tour » ne peut pas être fait en trente jours, en prenant le temps de discuter, de recueillir les avis et suggestions des syndiqués ? Quel souffle nouveau l'on apportera dans chaque base organisée, et combien nous serons en phase avec la décision du 43<sup>e</sup> Congrès de faire de la syndicalisation une décision majeure ?

On ne peut pas parler dans le discours de syndiqué-acteur, et dans la pratique, prendre des distances avec lui. Il faut lier intimement les deux, dès le début de cette année 1990 et, par conséquent, rompre résolument avec l'étalement du placement des F.N.I., parfois sur plusieurs mois.

C'est dans cet esprit qu'un travail de coopération va s'engager sur cet objectif entre 14 fédérations et plus d'une centaine d'U.L. et les U.D. concernées.

Les contacts doivent s'établir rapidement pour ne pas perdre un instant :

- à partir d'un état d'organisation très précis, chaque U.L. doit dresser la liste des syndicats à voir en priorité, et aller sur place aider le syndicat à mettre sur pied un plan de placement du F.N.I., avec un échéancier;
- le bulletin de l'U.L. sera un précieux outil pour « porter » cette bataille dans toutes les bases organisées et ainsi créer une dynamique. Des contrats peuvent être passés entre l'U.L. et ses bases organisées. Bref, il y a place pour toute initiative permettant de donner le « ton » dans l'U.L. et de ne laisser personne à la traîne. Cela se fera d'autant mieux qu'il existe un secrétaire à l'organisation à la direction de l'U.L. et dans les syndicats;
- enfin, ce moment fort de l'activité syndicale doit être mis à profit pour renforcer la liaison U.L. / syndicats / sections syndicales par la pratique des visites systématiques. Une visite de syndicat, c'est un rayon de soleil qui pénètre, une porte ouverte sur l'extérieur.

### 3. L'adresse du 43<sup>e</sup> Congrès : un outil pour engager en grand et « tambour battant » la campagne de syndicalisation

« La C.G.T. s'adresse à vous. »

Voilà ce qu'a décidé de faire le 43<sup>e</sup> Congrès. Pour y parvenir, il a adopté un texte que nous appelons « L'adresse du 43<sup>e</sup> Congrès ». Ce texte, qui sera longtemps d'actualité, pose des questions, apporte des éléments de réflexion et prend position.

« Moins de syndiqués C.G.T., c'est pour vous que c'est mauvais. » C'est la première phrase du texte.

Il interpelle, il responsabilise également : « Vous voulez vous défendre et vous pensez que le syndicalisme est dépassé ! Vous avez tort ! »

**Il est fait pour servir, car là où il est utilisé, il donne des résultats. Nous pourrions dire avec certitude : l'adhésion est au bout de l'initiative. Jugez vous-même !**

L'U.L. du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris nous communique les exemples suivants :

- **Groupe Victoire** : participation des syndiqués à la signature d'une pétition sur les salaires avec utilisation parallèle de « l'Adresse » = 6 adhésions ;
- **C.I.C.** : diffusion de « l'Adresse » = 25 adhésions ;
- **G.A.N.** : initiative d'action et de renforcement = 7 adhésions ;
- **S.N.C.F. employés** : 22 adhésions ;
- **P.T.T.** : 14 adhésions.

L'U.D. des Charentes (16) nous fait part de l'utilisation de « l'Adresse » dans 10 syndicats, en un mois et demi = 36 adhésions et elle ajoute « les premiers résultats ont donné confiance et certains militants ont adopté une démarche ouverte, naturelle pour poser la question de la syndicalisation ».

L'U.L. de Nemours (77) est confiante : chez Videoglass, « Adresse du 43<sup>e</sup> Congrès » en main, un camarade ayant discuté au « corps à corps » avec 6 travailleurs de son atelier a réalisé une adhésion. Forts du bon résultat aux élections de délégués du personnel, la moisson doit pouvoir s'élargir.

L'U.L. de Lille (59) nous fait part de trois initiatives de renforcement :

- C.H.R. de Lille : deux journées renforcement avec distribution de l'Adresse ;
- dans trois compagnies d'assurance, deux journées et demie : les syndiqués sont mis dans le coup, neuf adhésions dans deux compagnies sur trois ;
- initiative prévue à la banque, la B.S.D. en direction des I.C.T.

**Quand les directions syndicales prennent l'affaire en main, tous les espoirs sont permis.**

A la S.N.E.C.M.A. - Villaroche, ouvriers (77), un plan de travail est décidé pour cibler plusieurs secteurs, sur la base de « l'Adresse » pour la syndicalisation : 80 revendications ont été collectées.

Yannick Le Guyader, secrétaire du syndicat de Pontchaillou-La Massaye (Santé) [35], nous écrit : « Pontchaillou-La Massaye, c'est un des trois syndicats C.G.T. du C.H.R. de Rennes. C'est de loin le plus « gros morceau » : 3 300 agents (sur 5 000), 26,5 % aux dernières élections professionnelles, et... 140 syndiqués C.G.T.

Autant de bonnes raisons pour investir dans la bataille de la syndicalisation lancée par le 43<sup>e</sup> Congrès confédéral.

Une démarche de grande ampleur qui a suscité discussions, doutes, interrogations dans la commission exécutive du syndicat.

**Aller en direction du personnel**, de toutes les catégories de personnel pour engager le débat sur la nécessité de se syndiquer, voilà une démarche qui sortait de l'ordinaire (« l'ordinaire » étant la distribution des tracts, les signatures de pétitions, etc.).

Pourtant, des dispositions concrètes ont été prises et, d'ores et déjà, des camarades de la C.E. se sont inscrits.

Au travers des toutes premières expériences menées dans le premier étage du bloc de Pontchaillou, deux adhésions nouvelles (avec PAC) ont été réalisées. Quel meilleur encouragement pour persister dans la démarche ?

Ceci dit, nous devons être conscients qu'il s'agit d'un travail de longue haleine dans lequel, en premier lieu, tous les militants doivent s'investir. »

#### **Comment s'y prendre ?**

Anne-Marie Delcroix, secrétaire de la section syndicale C.G.T. aux Chèques postaux de Lille (2 000 salariés) explique :

« Cela paraissait en effet simple mais on ne savait pas comment faire.

On a donc, lors d'une C.E. du syndicat, arrêté une démarche :

- une demi-journée, adresse en main, en direction des salariés ;
- mise en place de 5 équipes de 2 ou 3 militants ;
- on cible les services où on a de l'audience, où nos actions sont bien reçues, ex. : signatures de pétitions, présence des salariés aux actions.

Nous sommes étonnés de la réaction. Les salariés trouvent notre démarche et notre présence naturelles. Même si on n'a pas pu voir tout le monde, on est allé vers ceux qui n'avaient pas repris leur carte. On a discuté, parlé de la situation, demandé leur avis et ensuite on a posé les questions suivantes :

- Que pensez-vous de la C.G.T. ?
- Comment la ressentez-vous ? »

#### **Faire de chaque syndiqué l'acteur de cette démarche, c'est possible !**

L'U.D. de l'Essonne (91) nous fait parvenir l'exemple suivant :

« Lustrana : un parrainage assidu de l'Union locale permet en avril l'implantation de la C.G.T. (8 adhésions). Immédiatement, tout est fait pour intégrer chaque syndiqué à la vie du syndicat (réunions mensuelles, bulletin du syndiqué).

Une lutte engagée en juillet se traduit par des résultats intéressants (+ 300 F sur le salaire d'embauche) : la prise de conscience grandit quant au rôle du syndicat dans la conduite des luttes (et les succès obtenus) : chaque syndiqué engage le débat avec les salariés de l'entreprise à partir de « l'Adresse ». Aujourd'hui, la section syndicale compte 19 adhérents, point d'appui pour aller de l'avant. »

**Et si, dans chaque U.L., l'on faisait des exemples, secrétaire général en tête !**

**La bataille de la syndicalisation doit être engagée partout. Elle prend appui sur l'utilité du syndicat qui doit redevenir une valeur sûre sur chaque lieu de travail.**

## **Les rendez-vous d'U.L., lieux de convergence des efforts de tous, lieux de coopération pour la remise du F.N.I. 90**

Une prise de conscience grandit chez les militants de la C.G.T. à tous les niveaux : l'Union locale, de par sa situation, est bien l'organisation indispensable pour impulser, animer pour l'ensemble des organisations de la C.G.T. les luttes et le renforcement et implanter des bases nouvelles dans des milliers d'entreprises où la C.G.T. n'existe pas.

L'U.L. est donc par excellence l'endroit d'où partent et où convergent les forces militantes au service des entreprises.

Les rendez-vous réguliers au siège de l'U.L. ou décentralisés à l'initiative de l'U.L. sur des zones d'activité sont indispensables pour donner corps et consistance aux coopérations qui doivent s'établir ou se renforcer : U.L. / syndicats / professions et fédérations.

Chaque U.L. doit, avec l'aide des U.D., en faire un mode de vie.

### **Des rendez-vous, « pour quoi faire » ?**

- Faire le bilan des résultats obtenus et donc prendre connaissance de ce qui se fait « ailleurs ».
- S'informer des initiatives à prendre.
- S'épauler mutuellement.
- Repartir avec une vue plus claire de ce qui est prioritaire.

Chaque syndicat et section syndicale qui y participe trouve auprès des autres un point d'appui pour lui-même. On vient chercher et on apporte.

***Les rendez-vous d'U.L. stimulent les initiatives en cours et permettent de leur donner un prolongement.***

L'U.D. du Maine-et-Loire (49) a organisé une semaine de renforcement du 27 novembre au 1<sup>er</sup> décembre marquée par 15 parrainages, 20 initiatives de renforcement dans les entreprises où la C.G.T. existe, 15 visites de bases organisées. Résultat : 36 adhésions.

Rendez-vous dans les U.L. dans la semaine qui suit pour faire le bilan, des dates sont fixées.

Angers et Cholet le 7 décembre, l'activité est renforcée sur la Z.I. d'Orgement à forte concentration d'employés.

L'U.D. de l'Eure (27) a organisé une journée départementale de renforcement le 14 novembre avec un point dans toutes les U.L. le lendemain.

**Des rendez-vous d'U.L. pour atteindre l'objectif de remise du F.N.I. 90 pour la fin janvier.**

L'Union locale de Lille (59) compte 250 bases organisées.

A partir de 15 professions où l'implantation de la C.G.T. est dominante (80 % des F.O. de l'U.L.), elle a dressé la liste des bases organisées et établi un plan de visites.

Pour animer le placement des F.N.I. les rendez-vous de l'U.L. sont décentralisés dans cinq sites : Villeneuve-d'Ascq, la gare de Lille et le site Saint-Sauveur, la zone industrielle du Hellu, le M.I.N. de Lomme, la zone de Hautbourdin.

Cet exemple vaut évidemment pour les grandes villes.

Mais, dans chaque U.L., il faut instaurer une pratique régulière de rendez-vous qui stimulera l'activité de l'U.L., et contribuera à rapprocher les bases organisées.

# V.O. Impôts 1990, temps fort pour la mise en œuvre du 43<sup>e</sup> Congrès

« Donner du souffle à la diffusion de la V.O., c'est donner du souffle à la reconquête de nos forces, à la démocratie et au développement des luttes. »

LOUIS VIANNET au 43<sup>e</sup> Congrès

La vente de masse de la V.O. Impôts 1990 doit être utilisée comme un temps fort de la reconquête de nos forces et du développement des luttes en mettant en œuvre les trois axes essentiels et cohérents du plan de travail confédéral défini par le 43<sup>e</sup> Congrès :

- bataille revendicative à partir des besoins des salariés;
- bataille des idées;
- bataille de reconquête de nos forces organisées.

Avec ce numéro de l'hebdomadaire de la C.G.T., nous pouvons, en gagnant l'engagement de tous les militants, des syndiqués, contacter des salariés qui ne sont jamais « vus » à un autre moment de l'année pour leur proposer l'adhésion, l'action, la V.O., pour collecter les revendications et les cotisations, pour remettre les F.N.I. 90, les carnets pluriannuels. Cette démarche peut être effectuée, **avant** la sortie du journal, **avec** la remise du journal et **après** en allant revoir « l'acheteur ». Soit un minimum de trois contacts par salarié !

## LE PLAN DE TRAVAIL

	De l'U.L.	Des syndicats
Début décembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Impulser dans :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• les visites,</li> <li>• les appels téléphoniques,</li> <li>• le bulletin de l'U.L.</li> </ul> </li> <li>— Prévoir les ventes dans les lieux publics (gares, marchés...), dans les zones industrielles, les cités administratives, les entreprises parrainées...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Avoir des objectifs par entreprise, par service.</li> <li>— Campagne contre l'idée insidieuse que la V.O. Impôts est devenue inutile avec la déclaration simplifiée (modèle de tract dans les U.D.).</li> <li>— Proposer la V.O. avec les bons de réservation, débat...</li> </ul>
Jusqu'au 9 janvier	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Relancer toutes les bases de la localité en lien avec le responsable V.O. de l'U.D. qui possède les commandes enregistrées à la V.O. quotidiennement.</li> <li>— Commande de l'U.L.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Passer la commande correspondante à toutes nos possibilités, sans se limiter nécessairement à ce qu'on a réalisé l'année dernière, ni seulement avec les bons de réservation et sans attendre la dernière minute... 9 janvier 90!</li> </ul>
A partir du 15 janvier	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Impulsion et suivi des initiatives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Remise des V.O., poursuite des débats...</li> </ul>

## Poursuivre nos efforts dans la tenue des congrès

Le congrès du syndicat, de l'Union locale est un moyen efficace pour accélérer la mise en œuvre des orientations et décisions du 43<sup>e</sup> Congrès, un moment fort pour débattre avec nos syndiqués de l'activité du syndicat et de la syndicalisation.

Multiplier partout leur tenue, tant à l'entreprise qu'au niveau de l'U.L. correspond vraiment à l'exigence qui s'affirme de plus en plus dans les luttes, d'une aspiration profonde à participer et à décider des objectifs et de la conduite des luttes.

Or, sommes-nous partout au diapason de cette aspiration montante, des possibilités et des potentialités qu'elle recèle tant en force qu'en capacité de mobilisation?

Convenons que, malgré quelques efforts, la tendance à diriger ou à régler les problèmes avec quelques élus et quelques initiés constitue la dominante encore dans nos organisations, et l'intérêt de faire participer et de décider avec le plus grand nombre n'est pas encore perçu comme le moyen le plus sûr de surmonter les difficultés et d'aller de l'avant.

C'est ce qui explique que plus d'un tiers de nos unions locales ne tiennent pas congrès à échéance régulière et pour plus de 300 d'entre elles pas du tout.

Cela traduit, qu'on le veuille ou non, un manque de lien réel avec les syndicats de la localité ou de la zone industrielle. Une mise à l'écart de centaines de militants qui, pour être efficaces, doivent pouvoir régulièrement se rencontrer, échanger leurs expériences, être plus opérationnels dans leur entreprise comme sur le terrain de l'U.L.

C'est ce qui explique que dans la majeure partie des syndicats on se contente encore de vivre avec une poignée de syndiqués. Quant à la question de les consulter ou de les réunir régulièrement, l'intérêt de le faire est proportionnel au nombre de syndicats qui réalisent des adhésions (un quart des syndicats).

Cette situation interpelle nos unions départementales et nos fédérations pour lesquelles les U.L. constituent le point d'appui indispensable pour donner toute la dimension voulue à leur politique de renforcement, de lutte et de diffusion des idées de la C.G.T.

Elle interpelle également nos unions locales qui doivent veiller plus que jamais à la qualité de préparation et à la régularité de leur congrès. Cette exigence est intimement liée à la qualité des liens qui sont entretenus avec les syndicats. Le congrès de l'union locale est, par conséquent, le reflet de ce travail au quotidien. Il permet d'en tirer les enseignements, de conforter ou de rectifier ce qui doit l'être.

En toute hypothèse, tout vient d'en bas. Il ne saurait donc y avoir de solutions extérieures au travail inlassable et persévérant que nous devons fournir pour aider les salariés à se prendre en charge, à s'organiser et à lutter.

Pour cela, il nous faut des syndiqués plus nombreux, des congrès de syndicats et d'U.L. partout.

## **Élections professionnelles, franchir une nouvelle étape**

Contrairement à ce que nous pourrions imaginer, faire remonter régulièrement les résultats des élections professionnelles à la confédération, ne constitue pas une tâche subalterne, se limitant à une démarche purement administrative.

Au contraire, parce que les élections sont intimement liées au caractère et au contenu de notre activité, elles traduisent, en bien ou en mal, une sanction pour la C.G.T. La remontée des résultats des élections permet de mesurer l'état d'esprit des salariés à un moment donné, c'est donc un acte hautement politique auquel il nous faut apporter la plus grande attention.

Depuis sa création, le « Service central élections » de la C.G.T. a acquis ses lettres de noblesse :

- les conférences de presse convoquées sur ces questions par le Secteur organisation confédéral font autorité dans les médias;
- la fiabilité de nos chiffres portant sur des élections D.P. et C.P., strictement comparables, supplante les chiffres du ministère du Travail et des autres organisations;
- à tout moment les résultats stockés au Service central élections constituent une banque de données importante pour la confédération et les organisations de la C.G.T.

En arriver à un tel stade n'est pas le fait du hasard.

C'est le résultat d'une collaboration étroite entre le Secteur organisation confédéral et les secrétaires à l'organisation des U.D., fédérations, unions locales pour connaître, à tous les moments, l'influence réelle de la C.G.T., pour en tirer les enseignements et mieux organiser la lutte.

C'est ainsi qu'au fil des ans nous avons pu enregistrer un nombre de résultats de plus en plus important, passant de 500 il y a quelques années à plus de 5 000 en 88, parmi lesquels 2 001 résultats strictement comparables.

En 1989, il est nécessaire de faire plus, de franchir une étape nouvelle. C'est possible !

Pour cela, il nous faut travailler, en coresponsabilité avec les fédérations et syndicats concernés, à faire de l'U.L. la plaque tournante du suivi des élections, de leur organisation, de leur dépouillement, de la remontée des résultats.

L'handicap le plus lourd est, nous semble-t-il, celui de l'oubli. Pris par d'autres tâches, nous omettons la date des élections dans telle ou telle entreprise, on s'en aperçoit trop tard parce que nous n'avons pas utilisé les moyens mis à notre disposition.

De ce point de vue, l'état mensuel des entreprises qui vont voter, qui est adressé aux U.D. tous les trois mois, ne doit pas rester enfermé dans une armoire sous une pile de dossiers.

Au contraire, il doit être immédiatement répercuté dans les U.L. concernées pour permettre un suivi, au jour le jour, des entreprises qui vont voter.

Ce suivi sera d'autant plus facile, qu'en liaison avec la fédération ou le syndicat, un calendrier, articulé autour de la date des élections, rappellera les échéances :

- dépôt des candidatures;
- campagne électorale;
- contrôle du scrutin;
- dépouillement;
- transmissions des résultats à toutes les structures, y compris au « Service central élections »;
- suivi des élus pour bien les intégrer à l'activité syndicale.

C'est, nous semble-t-il, à ce prix, en évitant de banaliser les élections professionnelles que nous pourrions augmenter le nombre et la qualité des résultats. C'est un travail immense et le champ d'investigations est encore très vaste. C'est aussi un travail indispensable pour mieux connaître la réalité du terrain et en tirer les enseignements nécessaires à la conduite des luttes.

## Initiatives contre la précarité en Loir-et-Cher : ça paie

L'U.D. nous en parle en ces termes :  
Pourquoi ?

### Deux raisons :

- *son ampleur* : pour une population de 100 000 salariés, nous estimons entre 25 et 30 000 le nombre de ceux qui sont en situation précaire (y compris les demandeurs d'emplois);
- *le frein* : que constitue, aux yeux de beaucoup de nos militants, la précarité au développement des luttes massives. Beaucoup de réflexions du style : « On ne peut aller les voir et demander d'agir, on va les faire virer... »

**Pourtant**, si nous voulons développer les luttes, aider les précaires à s'organiser dans le syndicat, il faut bousculer cet état d'esprit et appuyer sur les actions déjà engagées par les précaires eux-mêmes, chez Matra à Romorantin, et les succès remportés avec des embauches en C.D.I. dans quelques entreprises.

Un bulletin U.D. a été adressé aux syndicats. Des affiches appelant à la manif départementale et des affichettes liant la précarité aux questions de salaire, d'emploi, de Sécurité sociale, un tract U.D. ont été édités.

Des initiatives de parrainage, de distribution de tracts à l'A.N.P.E., à la porte d'E.C.C.O., une boîte d'intérim à vendre, sur les marchés ont été réalisés par les unions locales.

**Les suites** : notre souci, c'est qu'aller vers les précaires, comme vers les « stables », soit un mouvement naturel et permanent dans les entreprises, et qu'en même temps les précaires s'organisent dans le syndicat pour conduire leurs luttes et participent au combat collectif, pour le renforcer et l'élargir, en prenant conscience de la force qu'ils représentent.

L'aide du Syndicat national des personnels d'entreprises temporaires a été utile, avec la présence du cde Pastor à la C.E., de l'U.D., et le matériel sur les droits des intérimaires.

- Notre souhait : organiser les intérimaires dans un syndicat local, mis en place au niveau de l'U.L.
- Les questions du renforcement sont très liées à notre bataille et une affiche a popularisé un « slogan » :  
Syndicat C.G.T., coup de pied au cul à la précarité,  
et un bulletin d'adhésion édité « Pour combattre la précarité j'adhère à la C.G.T. »
- Les résultats ne se sont pas fait attendre.
- Chez Matra automobile à Romorantin, transformation de cent contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée. L'action engagée depuis septembre a pris du volume avec l'initiative de l'U.D. marquée par une manifestation départementale avec 500 participants. 15 adhésions ont été faites.
- Chez Roto-Diesel : embauche de 25 intérimaires. 2 contrats transformés en contrat à durée indéterminée. 2 adhésions ont été réalisées.
- Chez Valéo : embauche de 10 intérimaires.

**L'élargissement du mouvement social en cours de formation ne se fera pas sans les 6 500 000 salariés précaires dans les P.M.E. et l'organisation des travailleurs intérimaires. Les unions locales sont le pivot de cette bataille de portée nationale.**